

Le profilage des groupes

État d'avancement et perspectives en mai 2012

Jean-Marc Béguin, Philippe Brion, Pierre Teillet,
Vincent Hecquet
DRISS – Projet Profilage des groupes



Plan

- 1. Rappels
 - Définition (Le profilage)
 - Les propositions adoptées en 2008 (mise en oeuvre)
 - Les 3 cibles (comment ?)
- 2. Où en est on des trois cibles à mi 2012 ?
- 3. Le traitement de la cible 1 des grands groupes
- 4. Bilan et perspectives à mi 2012
- 5. De premières évaluations de l'impact du profilage
 - Une évaluation de la concentration et des catégories d'entreprise (Insee Première 1399)



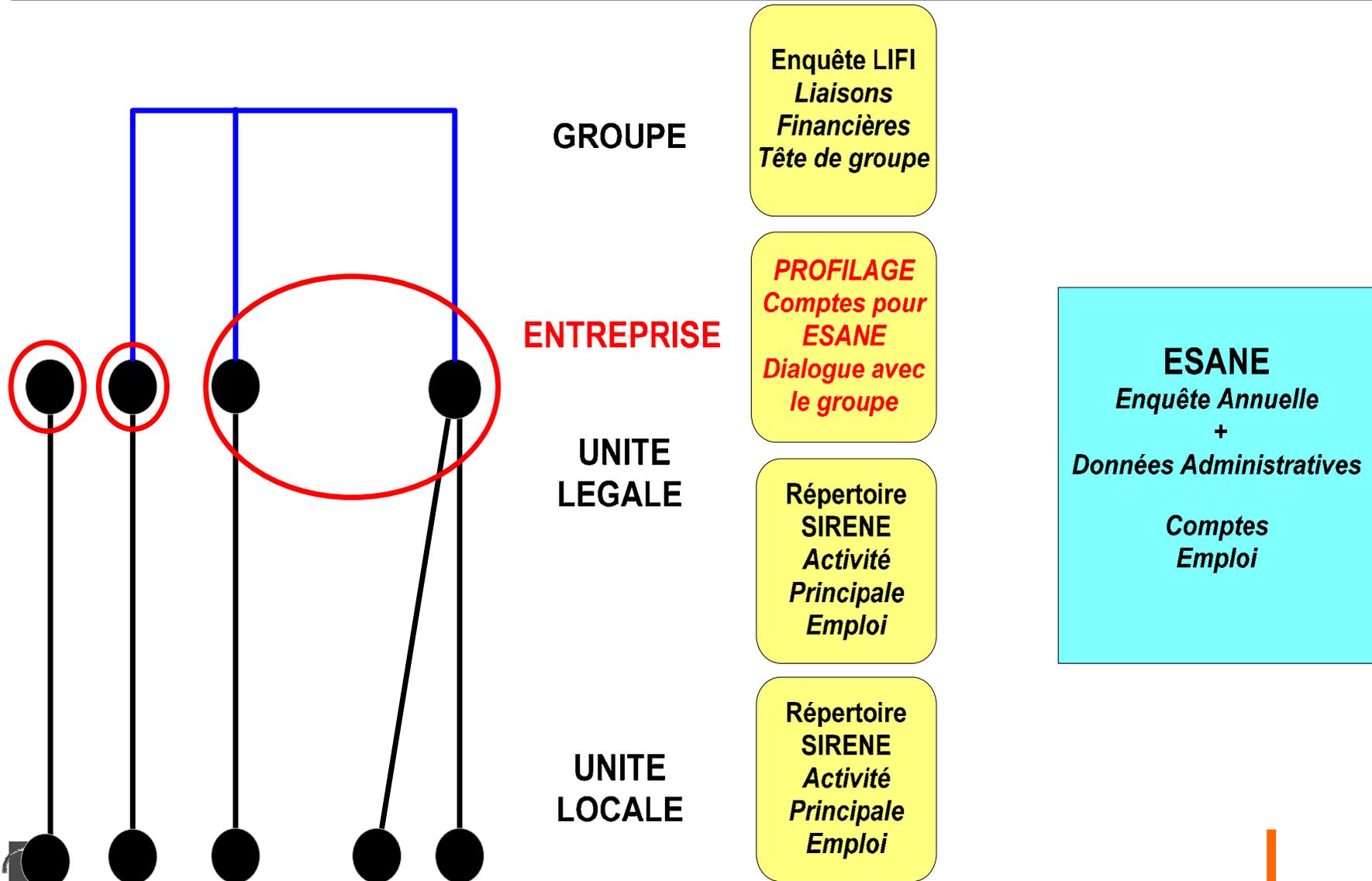
1. Le profilage : mettre en œuvre au sein des groupes *la bonne définition* de l'entreprise (rappel)

Profilage un groupe consiste à définir les « entreprises » au sein du groupe, c'est à dire à en définir la structure statistique, correspondant au rôle d'acteur économique de l'entreprise, par delà la structure juridique de son organisation en sociétés.

- Le profilage intègre aussi le fait d'identifier au sein du groupe les unités et les modalités les plus efficaces pour la collecte de l'information statistique.
- Le profilage des groupes complexes doit se faire en collaboration avec eux car :
 - C'est le groupe qui connaît sa structure opérationnelle
 - C'est lui qui connaît son système d'information
 - C'est lui qui devra répondre aux enquêtes pour la structure retenue !
- Le profilage traite de groupes multinationaux, d'où un besoin de coordination internationale.



L'entreprise profilée, une nouvelle unité statistique



1. La mise en œuvre du profilage (rappel)

15 préconisations adoptées en 2008 par l'Insee et par le CNIS

- **Asseoir toute la statistique sur l'entreprise et non plus l'unité légale**

L'« entreprise » sera définie au sens économique, et non plus assimilée à l'unité légale. Le passage aux nouvelles entreprises s'appliquera à toute la statistique.

- **Prise en compte des besoins des groupes (dialogue win-win)**

Les unités légales ne seront plus interrogées ; mobilisation de sources administratives ; entretien annuel avec les grands groupes ;

- **Pragmatisme**

Stratégie différenciée de profilage en 3 cibles selon les types de groupe ; adaptation de la jurisprudence de la loi de 1951 (rapport Cnis Renard / Féret).

- **Prise en compte des besoins du système statistique**

Coordination par l'Insee, création d'un répertoire statistique, communication externe et interne

- **Prise en compte des besoins de la comptabilité nationale**

Basculement en bloc, continuité des séries, enquêtes spécifiques sur les fonctions internes



1. Trois cibles différenciées de groupes selon leur taille et leur complexité (rappel)

- **Cible 1** : *une centaine de groupes, profilage en face à face, suivi annuel*
 - 89 groupes de plus de 10 000 salariés : 22 % des salariés, 26 % de la VA
 - Objectif de traiter une centaine de groupes, les plus grands et complexes
 - Profilage individuel et entretien annuel effectué par la division PTGU
- **Cible 2** : *environ 38 000 groupes petits ou simples, profilage automatique (entreprise = groupe)*
 - 34 000 groupes de moins de 500 salariés : 17 % des salariés et de la VA
 - Consolidation par algorithmes, avec des critères précisés par une étude
- **Cible 3** : *1 600 groupes de taille médiane ou de complexité médiane, profilage semi-automatique (entreprise = groupe sauf exception...)*
 - 19 % des salariés, 22 % de la VA
 - Méthode intermédiaire, consolidation par algorithmes, avec des critères précisés par une enquête (mobilisation d'une enquête similaire à *Outward FATS?*) ?

2. Où en est-on dans la production de résultats (statistique structurelle) en entreprises (1) ?

- A l'heure actuelle, seuls les groupes de la cible 1 font l'objet d'un traitement selon le concept d'entreprise
- Les unités des cibles 2 et 3 continuent à être traitées en unités légales dans le processus de production
- Les groupes de la cible 1 devraient être pris en compte au travers de leurs entreprises sur la campagne ESANE 2012
- Pour les groupes des cibles 2 et 3, l'échéance est plus lointaine



2. Où en est-on dans la production de résultats (statistique structurelle) en entreprises (2) ?

- Cependant, de premiers résultats de statistique structurelle d'entreprise ont été publiés sur Insee.fr, sur une petite dizaine de variables ; également deux Insee-première
- Ils s'appuient sur des "entreprises" égales aux groupes (fichier dit LIFI US) (pour unités statistiques)
- Par ailleurs, la variable « catégorie d'entreprise » est calculée *pour chaque unité légale* : elle est égale à la catégorie de l'entreprise « dans laquelle se trouve » l'unité légale
- Cette variable peut être utilisée, par exemple pour caractériser le poids des ETI dans l'emploi d'une zone donnée (voir plus loin)

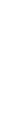


Le traitement de la cible 1



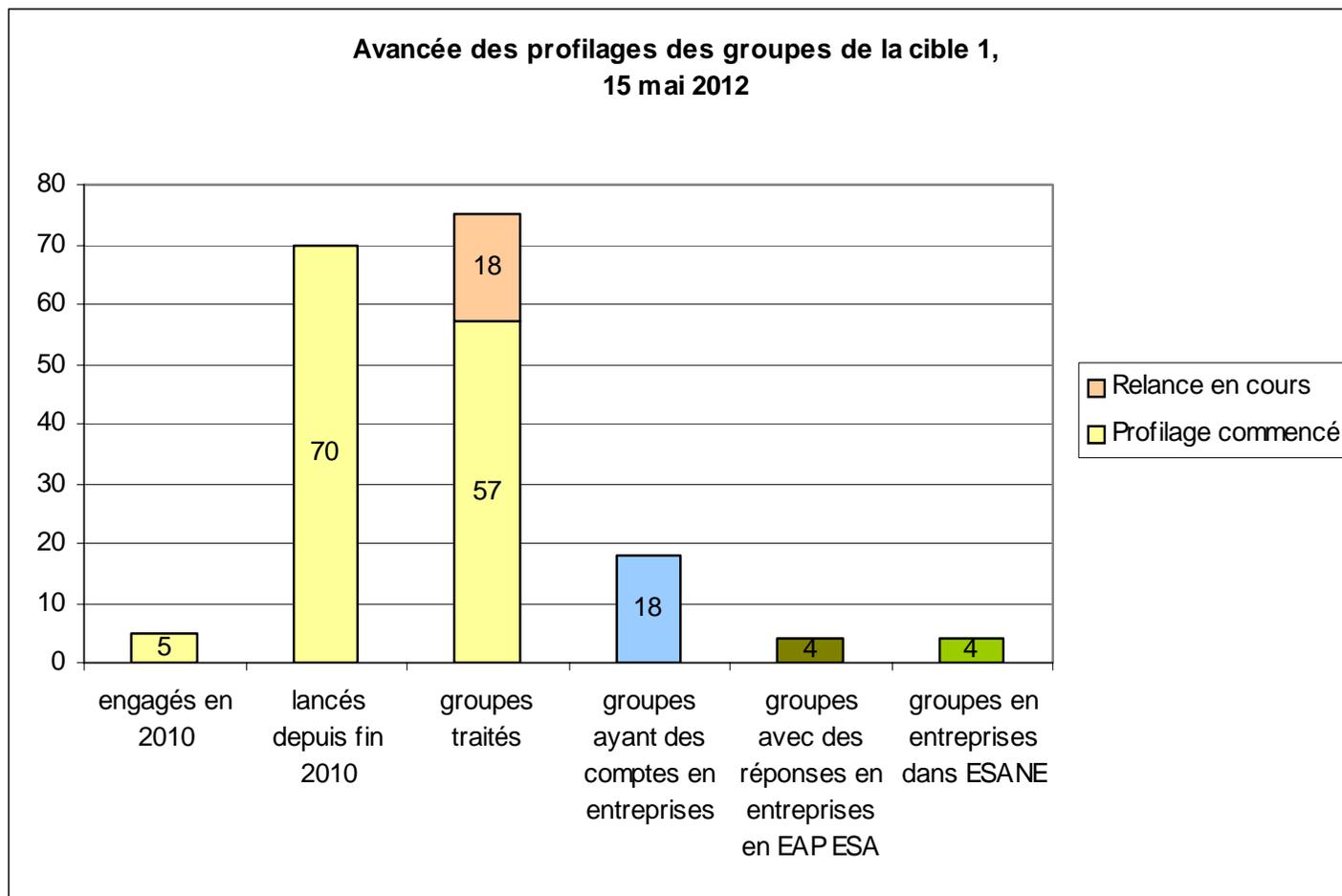
3. Les objectifs du traitement des groupes de la cible 1

- Définir le contour des entreprises profilées : ①
 - Liens entre entreprises et unités légales
 - Les entreprises sont définies sur le périmètre France (calcul du PIB)
- Construire les comptes des entreprises : ②
 - Méthode *bottom up* (agrégation des liasses fiscales)
 - Méthode *top down* (partir des comptes consolidés)
 - Méthode spécifique
- Obtenir la réponse à l'ESA-EAP au niveau des « entreprises » et la réponse aux enquêtes au niveau de collecte le mieux adapté : ③
- Assurer ensuite la gestion courante des unités profilées, réunion annuelle avec le groupe



3. Etat d'avancement en mai 2012:

- Suite aux contacts, commence le traitement des comptes et des enquêtes



3. La définition des entreprises au sein des grands groupes (1)

- **Une phase de travail préparatoire (desk profiling)**
 - Étude du rapport d'activité du groupe : la norme IFRS 8 décrit le groupe en segments
 - Utilisation des sources : LIFI, EGR, enquêtes ESA EAP
 - Recueil du point de vue des experts sectoriels
- **La segmentation IFRS 8 constitue un point d'entrée pour la discussion avec le groupe :**
 - Courrier initial et démarrage de la discussion
- **Discussion sur la possibilité de définir un périmètre précis sur cette base, d'établir des comptes et d'ancrer les enquêtes**
 - Décision finale après discussion
 - Compte rendu adressé au DCN et aux MOA (SSM et/ou DSS)



3. Premier bilan sur les entreprises profilées (① suite)

- **Premier bilan sur 55 des premiers groupes**
 - Plutôt les majors : regroupant 20 300 sociétés dans le monde dont 7 300 en France
 - La segmentation (IFRS 8) est par secteur d'activités pour 43 groupes, géographique pour 3 groupes, combinaison ou autre pour 11 groupes. Au total 232 segments (environ 4 par groupe)
 - Après concertation avec ces groupes, on retient 180 entreprises (de 1 à 7 selon les groupes, 3 en moyenne)

- **Principaux problèmes rencontrés pour définir les entreprises**
 - Groupes renvoyant vers leurs sous-groupes
 - Segmentation révélant les produits du groupe, non son organisation en entreprises
 - Fonctions internes, activités de commerce de certains groupes industriels
 - Traitement des segments « Autres » (holdings et divers)

3. Le dialogue avec les grands groupes (① suite)

- **Une démarche bien comprise par les groupes**

- Le profilage est immédiatement compris et perçu comme pertinent
- La communication paraît adaptée : lettre au PDG, visite, légitimité de l'Insee, légitimité d'une démarche européenne

- **Une adhésion de principe quasi-générale**

- Seulement 3 refus explicites (et tenus pour provisoires) sur 70 contacts
- Peuvent être sensibles : partage de la production France étranger, part de marché des ex-monopoles, définition des « entreprises »
- Dans certains cas, de réelles difficultés techniques

- **Les groupes sont sensibles au coût de l'opération**

- Le profilage suppose un investissement
- Le profilage déplace la charge statistique au sein du groupe



3. Deux méthodes pour constituer les comptes (2)

- **Méthode *bottom-up*, à partir des liasses fiscales**

- **Avantages :**

- cohérence spontanée avec ESANE (normes comptables, périmètre géographique, nombre de variables), solution de secours si blocage;

- **Inconvénients :**

- nécessite « intercos », difficile si très nombreuses unités légales, inadapté s'il fallait couper une unité légale; risques d'incohérence

- **Méthode *top-down*, à partir des comptes consolidés**

- **Avantages :**

- vision globale du groupe, cohérence avec l'approche internationale, langage commun avec nos interlocuteurs

- **Inconvénients :**

- écart avec les liasses ESANE (normes, champ périmètre géographique et nombre de variables) lien à établir avec les unités légales.

- ***Socle minimal de variables IFRS pour reconstituer des comptes au format de la liasse fiscale (fait en 2011)***

- ***Projet de faire développer un logiciel de passage ? (PAT 2012)***

3. Le changement de collecte des ESA-EAP s'avère long et plus difficile que prévu (③)

- **Le profileur négocie le passage de l'ESA-EAP au niveau des entreprises**
 - Afin d'obtenir une information cohérente entre comptes et quantités physiques
 - Argument d'allègement de la charge
- **Nos interlocuteurs ne disposent pas spontanément de l'information sur les quantités physiques**
 - Interlocuteurs des directions comptables, pas d'information sur les quantités
 - ESA-EAP, l'information est à des niveaux décentralisés
 - *Projet d'un algorithme de questionnaire au niveau entreprise (PAT 2012)*
 - *Dissocier dans certains cas unité statistique, unité de collecte, y compris pour ces enquêtes ?*



4. Bilan et perspectives

Les acquis de 2010-2011

- Démarche opérante sur la cible 1 : contact avec le groupe, définition des entreprises en dialogue avec le groupe et les RSP, méthode de constitution des comptes
- Evaluation des effets du profilage
- Bonne articulation travaux nationaux / Profilage européen

Les points à résoudre en priorité (PAT 2012)

- Spécifications des traitements de la cible 2
- Passage des ESA EAP au niveau de l'entreprise
- Développement et test d'un *light profiling* (pour la cible 3 et l'ESSnet)

Les questions qui restent à approfondir

- Intégration des unités profilées dans ESANE (MESANE)



5. De premières évaluations de l'impact du profilage

Avant l'achèvement complet du profilage, les études (résultats sur insee.fr ; Insee-première) reposent sur une double approximation :

1) Chaque groupe est considéré comme une seule entreprise.

Les entreprises sont donc :

- Une entreprise hors des groupes (EI ou société)
- La partie française d'un groupe (français ou étranger)

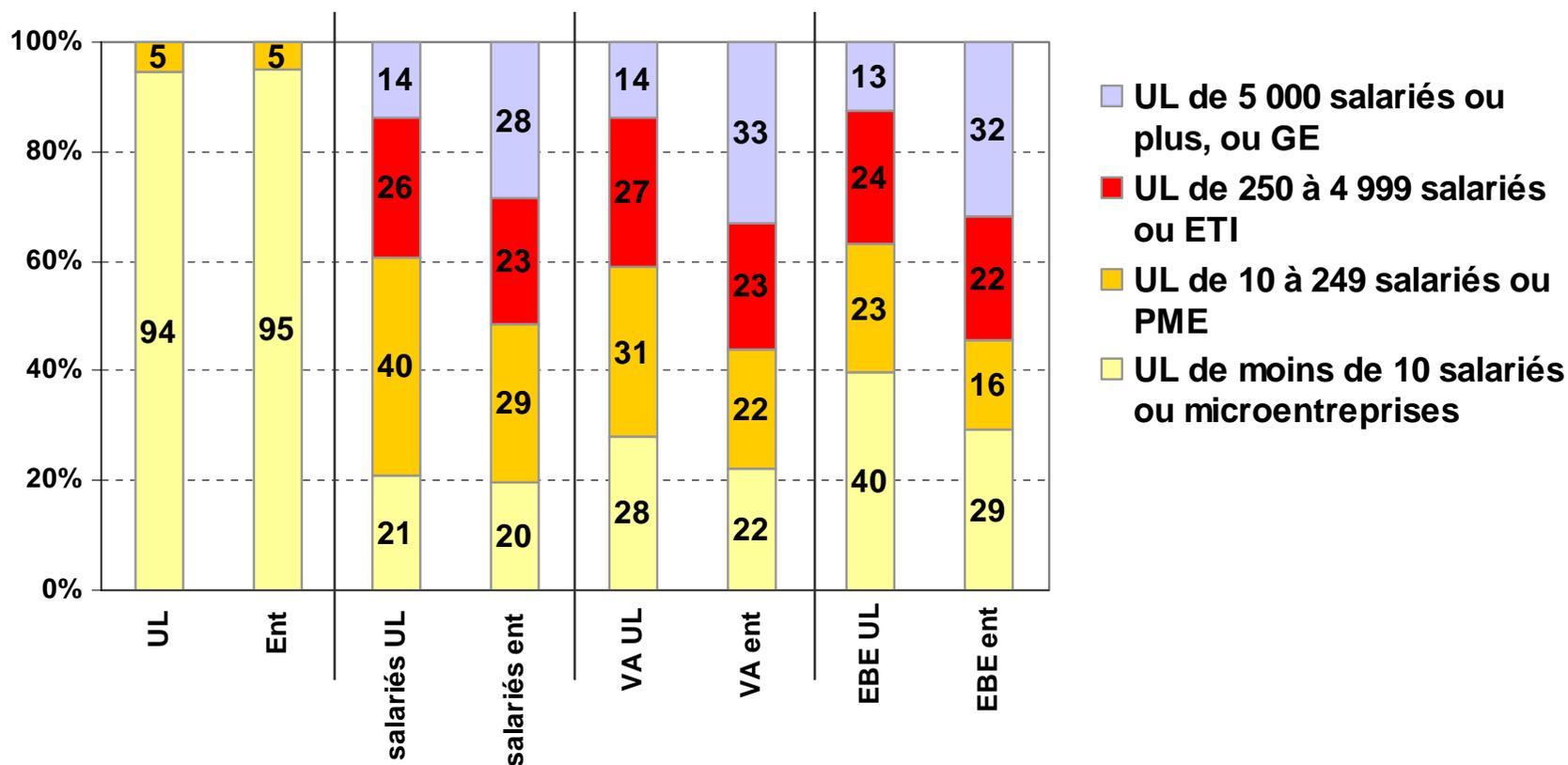
2) Les variables comptables sont simplement sommées, et non consolidées

3) Il s'agit donc d'une évaluation maximale de l'impact du profilage

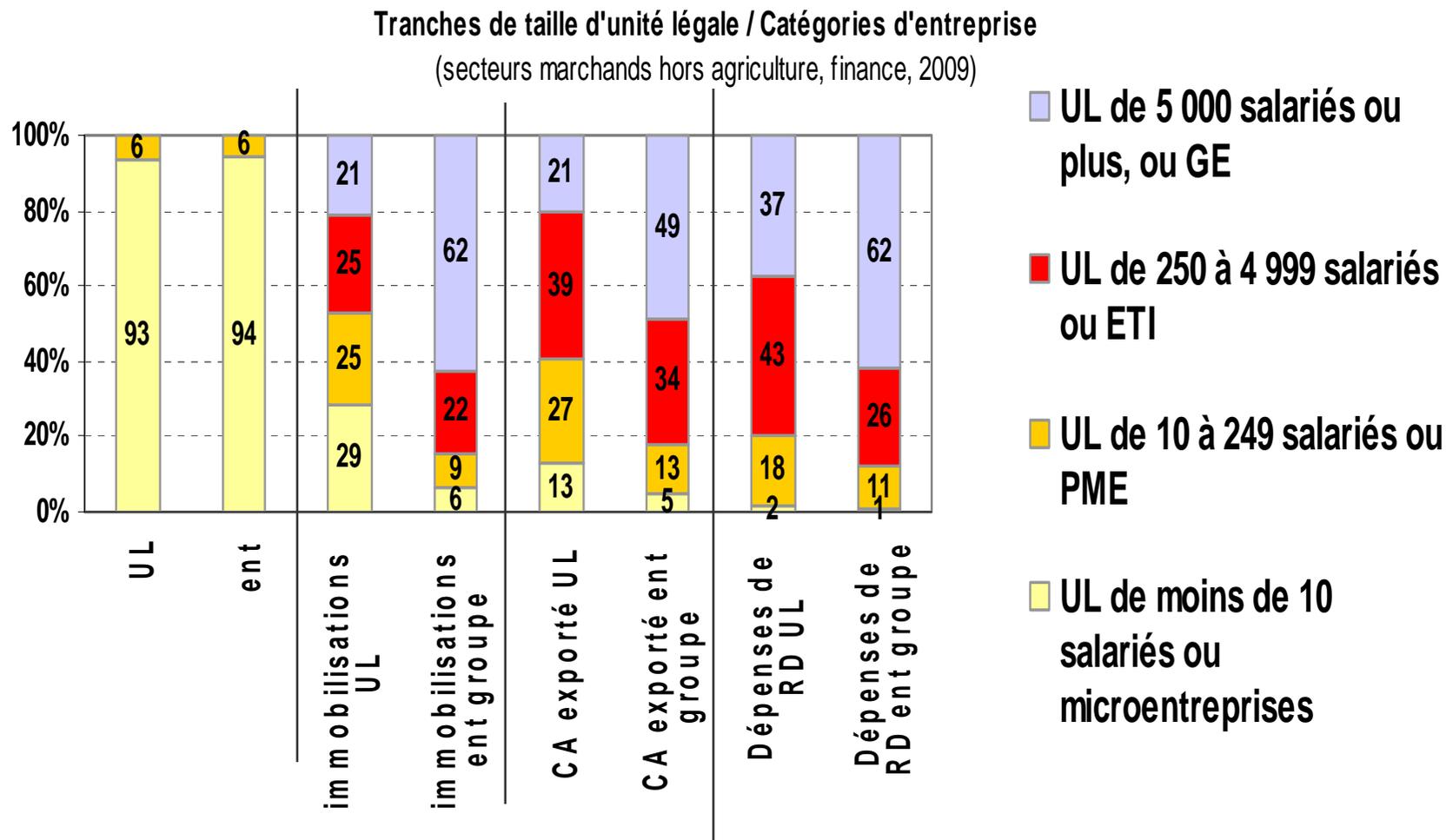


5. Premiers résultats : la prise en compte du concept d'entreprise accentue la concentration (1) (Cf. IP)

Tranches de taille d'unité légale / Catégories d'entreprise
(secteurs marchands hors agriculture, finance, 2009)



5. Premiers résultats : la prise en compte du concept d'entreprise accentue la concentration (2) (Cf. IP)



Références bibliographiques

- Sont disponibles sur Insee.fr

- « Esane, le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises », *Courrier des Statistiques* 130, mai 2011

- Le profilage et son impact sur la représentation du tissu productif, Document relatif au 13e colloque de l'Association de comptabilité nationale, juin 2010

- *Insee Première* 1321, « Quatre nouvelles catégories d'entreprises », novembre 2010

- *Insee Première* 1399, « Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait », mars 2012

- Caractéristiques par catégorie et par secteur des entreprises au sens du décret 2008-1354

